



ÉCOLOGIE URBAINE : GRAND PARC GARONNE

DECONSTRUCTION DU PARC DES EXPOSITIONS ILE DU RAMIER

Dossier de presse – Mardi 8 septembre 2020

Contact presse : Marie Adeline Etienne
marie-adeline.etienne@mairie-toulouse.fr

t. 05 61 22 39 95 / 06 86 59 71 31
service.presse@toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !

Le Grand Parc Garonne vise à reconquérir les bords de Garonne, principal axe naturel de l'agglomération toulousaine, le long duquel plusieurs aménagements d'espaces publics contribuent à l'ouverture de la Métropole sur son fleuve et à une meilleure articulation entre ville et nature.

Cette reconquête des bords de Garonne est l'occasion de valoriser le patrimoine architectural, naturel et culturel, mais aussi de perpétuer un art de vivre propre à la Métropole toulousaine.

Le programme "Grand Parc Garonne" s'étend sur 32 kilomètres et environ 3 000 hectares d'espaces situés de la confluence avec l'Ariège au sud de la Métropole jusqu'à la commune de Saint-Jory au nord. Cette aire correspond au lit majeur de la Garonne et traverse sept communes : Toulouse, Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Seilh, Gagnac-sur-Garonne et Saint-Jory.

En septembre 2020, une étape essentielle dans ce projet sera lancée avec la création d'un îlot de fraîcheur et de biodiversité au nord de l'île du Ramier, à Toulouse. Les habitants de la Métropole pourront profiter de ce nouvel espace végétalisé et apaisé dès 2025.

§ UN PROJET DE RECONVERSION EXEMPLAIRE EN MATIERE D'ÉCOLOGIE URBAINE

En 2015, le déménagement du Parc des Expositions sur les communes de Beauzelle et Aussonne est engagé financièrement. Ce nouveau Parc des Expositions et centre de Conventions, appelé MEETT, sera inauguré le samedi 26 septembre 2020.

En parallèle, le chantier de la déconstruction du parc des expositions sur l'île du Ramier démarre pour laisser place à un vaste espace de nature. Les travaux de déconstruction s'échelonnent de septembre 2020 jusqu'au printemps 2021.



Une démarche de déconstruction et d'économie circulaire

Le chantier qui s'ouvre sur l'île du Ramier consiste à déconstruire 5 halls (n°1, 2, 4, 5 et 6), mais aussi plusieurs bâtiments annexes du parc des expositions (garages, bâtiment administratif, transformateurs et chaufferies...) et leurs parkings attenants.

La déconstruction s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, qui consiste à aller plus loin que le recyclage, en réutilisant autant que possible les matériaux au profit d'un autre chantier de la Métropole. Ainsi, les déchets issus de la démolition deviennent des ressources pour la construction.

Une nouvelle vie pour les halls conservés



Photo urbanist : le hall 3 en 1953

Plusieurs halls seront conservés et réhabilités pour des usages en cohérence avec l'identité naturelle, culturelle et sportive de l'île :

- Le Hall 3 accueillera des sports urbains (skate, BMX, trottinette, etc.) et des manifestations culturelles (concerts, expositions artistiques, etc.) ;
- Le Hall 7 deviendra un gymnase métropolitain qui accueillera prochainement les clubs de basket du petit palais des sports ;
- Le Hall 9 deviendra une déchèterie-recyclerie en remplacement de la déchèterie vieillissante du Ramier ;
- La Rotonde (bâtiment rond) deviendra la maison des associations avec une gestion mutualisée des salles ;
- Le Hall 8 conservera quant à lui sa fonction de salle polyvalente et d'accueil de manifestations.

Un grand poumon vert, accessible d'ici 5 ans



Après la déconstruction des bâtiments et la déminéralisation des voies de circulation et des parkings, le projet de renaturation de l'ensemble de l'île visera la restauration de la biodiversité et le renforcement des continuités écologiques. Pour ce faire, environ 5 000 arbres d'essences adaptées aux conditions de milieux, notamment aux bords de fleuve (ripisylve) seront plantés : aulnes glutineux, ormes lisses, saules blancs...

Afin de redonner à l'île son charme de parc à explorer à pied, à vélo ou en roller, les cheminements retrouveront toute leur place. L'empreinte de la voiture sera fortement diminuée, le stationnement permanent réduit et les accès réorganisés.

La trame des allées historiques sera progressivement restaurée, une grande promenade aménagée autour de l'île et un réseau de cheminement créé pour les modes actifs.

On accédera plus facilement au Ramier grâce à quatre nouvelles passerelles piétons/cycles traversant le fleuve et connectant directement l'île aux quartiers riverains (Empalot, Croix de Pierre, Saint-Michel et vers l'avenue de Muret), ainsi qu'aux transports en commun (métro, tramway, bus Linéo).

Un projet retenu par l'Europe pour l'adaptation de notre ville au réchauffement climatique

En 2019, Toulouse Métropole a été sélectionnée par la Commission Européenne dans le cadre du programme LIFE pour l'environnement et le climat.

Le projet lauréat, basé sur l'expérimentation et les partenariats scientifiques, concerne la végétalisation de la partie nord de l'île du Ramier.

Associée à différents acteurs scientifiques, Toulouse Métropole bénéficie d'un co-financement européen à hauteur de 55% du montant des travaux éligibles.

Le projet « LIFE Green Heart » porte sur la création d'un espace de nature de 13 hectares au nord de l'île du Ramier.

Les modèles climatiques actuels prédisent une augmentation locale moyenne de 4°C d'ici la fin du siècle à Toulouse.

La déconstruction du parc des Expositions, présent depuis près de 70 ans sur l'île du Ramier, permet de débiter la reconquête d'un nouvel espace vert au cœur de la Métropole.

L'enjeu du projet LIFE est de diminuer la température de 3°C localement et apporter ainsi un rafraîchissement bénéfique aux quartiers alentours.

L'urgence climatique impose de repenser les priorités des politiques publiques pour lutter contre les îlots de chaleur, végétaliser la ville, améliorer la qualité de l'air, décarboner les mobilités, tout en garantissant l'attractivité de la Métropole par la poursuite de projets d'aménagement, comme ici le Grand Parc Garonne.

>> Partenaires du projet :

- Ville de Düsseldorf,
- Météo France / Centre National de Recherches Météorologiques (CNRM),
- Entreprise WaltR (start-up issue de l'essai du CNES),
- Muséum d'histoire naturelle de Toulouse
- Université Toulouse Jean Jaurès / LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires).

Ce Projet a été soutenu également par la Ville d'Oslo, le réseau des grandes villes européennes Eurocities, la Région Occitanie, Tisséo Collectivités et des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (Première Brique et Parcours Adress).

Une étape de restauration des sols essentielle

La démarche de restauration des sols dégradés, avant toute opération de plantation, se veut innovante et exemplaire en termes de redynamisation biologique des sols. Celle-ci se fera en cohérence avec un choix d'essences végétales adaptées à l'écosystème local.

La déconstruction d'une partie du parc des Expositions et de ses parkings va libérer un vaste espace minéralisé sur plusieurs hectares. Ce sol a été imperméabilisé durant près de 70 ans.

La reconstitution de sols riches en nutriments et en micro-organismes sont une condition préalable à la restauration de la biodiversité ; aussi avant de procéder aux plantations, une technique innovante d'étude et de suivi de la qualité biologique des sols sera mise en œuvre dans le cadre du projet LIFE.

Un groupement scientifique, réunissant des chercheurs spécialisés en microbiologie des sols, accompagne Toulouse Métropole dans la définition et le suivi du protocole scientifique.

Des parcelles-témoins permettent d'étudier et de comparer diverses méthodes.

Les effets de cette renaturation seront évalués sur plusieurs années en mesurant :

- la biodiversité, avec des relevés de la faune et de la flore,
- les températures et les polluants atmosphériques, avec des capteurs à énergie solaire,
- les nuisances sonores,
- la perception sociale des nouveaux aménagements.

Le retour d'expérience du projet dépassera le strict périmètre de l'île, puisqu'il enrichira la connaissance à Toulouse, pour la Métropole ainsi que pour d'autres villes françaises et européennes, sur les effets de la renaturation pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Le projet LIFE Green Heart apporte une valeur ajoutée scientifique au programme d'aménagement de l'île du Ramier.

§ CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET GLOBAL D'AMENAGEMENT DE L'ILE DU RAMIER

- Septembre 2020 : Démarrage de la déconstruction de l'ancien parc des expositions
- Fin 2020 : Implantation de capteurs météo et qualité de l'air, dans le cadre du programme européen LIFE
- 2021-2022 : Restauration écologique des sols
- 2022 : Début des travaux d'aménagement
- 2023-2024 : Ouverture au public des 4 nouvelles passerelles
- 2025 : Inauguration du poumon vert

>> Coût du projet : 180 millions d'euros TTC pour l'ensemble de l'île, dont 7 millions pour les déconstructions du secteur nord